

MAG CHENÔVE AVEC VOUS



Un été pour tous

INFORMATIONS MUNICIPALES

VILLE
DE
chenôve

JUIN JUILLET AOÛT 2017



ville-chenove.fr



13 avril - Visite de Eric Houlley, Vice-Président de la région Bourgogne-Franche-Comté



11 mai - Spectacle des conservatoires de danse et de théâtre de Dijon et de Chenôve



12 mai - Le collège Herriot mobilisé pour la « Course contre la faim »



18 mai - Opération « Kit santé » au centre social du Tremplin



24 mai - Remise du Prix Chenôve aux bacheliers reçus avec mention en 2017

4 > 12

Carnaval 2017

Prise de CirQ' et Déchet'Circus

Rencontre avec la doyenne de Chenôve

Retour sur «La Semaine de la Santé»

Nouveaux locaux pour la Police Municipale
et pour la Médiation Municipale

Chenôve préserve votre pouvoir d'achat

Participation citoyenne en actes

21 septembre : Fêtons ensemble la République

Des Cheneveliers à l'honneur

13 > 17**Dossier :**

UN ÉTÉ POUR TOUS

De 3 à 25 ans

Et/ou en famille

18 > 21

(Re)découvrir la route des Grands Crus

Balades à vélo : deux dimanches

Fête de la Pressée

Une grainothèque à la bibliothèque

Concours des « maisons, jardins et balcons fleuris »

La saison#4 du Cèdre : Aux Arts citoyens !

22 > 23

Tribunes de libre expression

24 > 27

Bibliothèque

La fête de la rue

Raid Bombis

AGENDASManifestations culturelles, sportives,
commémoratives

Permanences des élus et visites de quartiers

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01

mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Infographie : service communication • Crédits photos : Pierrick Finelle, Jonas Jacquet, Ville de Chenôve • Impression : Vidonne - 4, rue de la Petite Fin - Fontaine-lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.



CONTINUER D'AGIR POUR CHENÔVE

Madame, Monsieur,

L'été s'annonce enfin et, avec lui, le temps des réjouissances estivales où chacune et chacun pourra se reposer d'une année riche en événements, au terme aussi d'une très longue séquence électorale...

J'aurais pu vous dire que vous avez été nombreux à me dire votre incompréhension, votre exaspération, votre colère, devant les agissements irresponsables de conducteurs de scooters, motos, quads et automobiles dans notre ville, devant les incivilités et les comportements inacceptables de certains individus qui se rassemblent en pied d'immeuble ou au cœur des espaces publics. Nuisances sonores à n'importe quelle heure de l'après-midi et de la nuit, injures ou insultes quand les uns ou les autres demandez un peu de calme et de quiétude.

J'aurais pu vous dire également que j'ai lu attentivement les nombreux courriers et courriels que vous m'avez transmis. Je vous ai reçus lorsque vous m'en avez fait la demande. Je n'ai jamais occulté ou minimisé les problèmes dans notre commune et j'ai parfaitement compris votre indignation légitime lorsque les uns et les autres êtes venus échanger avec moi à la faveur d'une rencontre, d'une visite de votre quartier, au détour d'une discussion totalement libre sur différents sujets.

Sachez que ma détermination et ma volonté d'agir restent intactes. Avec mon équipe municipale et l'ensemble de nos partenaires, notamment la police nationale et la Justice, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer sensiblement la situation que nous déplorons ensemble. J'ai pris des initiatives fortes en ce sens dont je vous informerai très prochainement.

J'aurais pu vous dire tout cela, mais je préfère vous parler de notre ville que nous aimons tous, que nous aimons tant, souligner ses nombreux atouts et sa vivacité. Je refuse de voir notre ville stigmatisée, critiquée, déconsidérée, alors qu'elle déborde d'énergie créatrice, de réussites individuelles ou collectives, de générosité et de solidarité et qu'elle est reconnue comme exemplaire dans de nombreux domaines.

Cet été encore, les services de la ville, avec nos partenaires et le monde associatif, se sont pleinement investis pour proposer aux cheneveliers, aux familles, aux jeunes et aux moins jeunes, de nombreuses activités et animations. Qu'il s'agisse de sport ou de loisirs, chacune et chacun y trouvera de quoi s'oxygéner, décompresser, se relaxer et donc profiter des beaux jours sans quitter Chenôve ! La culture n'est pas en reste, puisque le Cèdre et la bibliothèque vous ouvriront grandes leurs portes cet été. Comme toute l'année, la politique sportive, artistique et culturelle propose des rendez-vous nouveaux et diversifiés, à votre service, gratuitement ou à des tarifs plus que raisonnables. Le programme des activités estivales à Chenôve est détaillé dans ce numéro.

Nous devons continuer à faire de notre ville un territoire ouvert à la création culturelle et artistique pour l'émancipation de chacune et de chacun, à promouvoir la solidarité car elle est un facteur essentiel de la cohésion sociale, à soutenir l'éducation, l'emploi et le développement économique comme lors du Forum de l'emploi qui s'est tenu le 22 juin dans nos locaux, en partenariat avec Pôle Emploi et le Club Grand Sud, à inscrire résolument l'avenir de Chenôve dans le futur de Dijon métropole. Nous irons encore à votre rencontre pour vous consulter, toujours et encore, afin de construire ensemble le Chenôve de demain !

Premier concert de la Saison Culturelle #4 prévu le 8 septembre, inauguration de l'Esplanade de la République le 21 septembre, Fête de la Pressée, balade vélo-dégustation le 24 septembre pour les 80 ans de la route des Grands Crus... de nombreux rendez-vous sont déjà pris pour une rentrée en douceur !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de la Communauté urbaine du Grand Dijon



Le carnaval a sorti le grand jeu !

Cette année, le beau temps était au rendez-vous pour cette nouvelle édition du Carnaval de Chenôve ! Sous le soleil, dimanche 2 avril, les cheneveliers se sont donnés rendez-vous en nombre sur l'Esplanade de la République, devant le Cèdre, pour donner le coup d'envoi de cette manifestation connue de tous. Sous la houlette du collectif carnaval, la prise des clefs s'est faite en

musique grâce aux nombreuses animations prévues pour l'occasion, avant que le cortège formé par les associations, les chars, les troupes de rue et les habitants ne prennent le départ. A l'arrivée, sur l'Esplanade du Chapitre, tous ont pu assister à l'embrasement de Monsieur Carnaval et au traditionnel lâcher de ballons.

Retour en images sur la parade colorée et festive qui a enthousiasmé petits et grands.





Prise de CirQ' à Chenôve

Du 13 au 22 avril, comme à chaque printemps depuis 9 ans, le festival Prise de CirQ' a rassemblé un large public dans toute l'agglomération. Dix jours de festivités imaginées et préparées par l'association CirQ'ônflex. Cette fois encore, la programmation était variée avec la présence de nombreux artistes et professionnels sans oublier les circassiens amateurs. Surprenant, époustouflant,



spectaculaire, émouvant, c'est toute la diversité du cirque actuel qui a été mise à l'honneur. Cette année, Chenôve a été partenaire du festival en accueillant le spectacle de la famille Goldini, « Du plomb dans le gaz », au Cèdre le dimanche 16 avril, en collaboration avec les villes de Quetigny et de Longvic où cette famille de contorsionnistes-acrobates a également fait des siennes.



Déchet's Circus

Deux représentations du formidable spectacle DECHET'S CIRCUS par la Compagnie Fabrika pulsion étaient organisées dimanche 19 mai en plein air sur le parc urbain. Près de 450 spectateurs de Chenôve se sont retrouvés pour partager une journée de "tri-

selectif" avec deux personnages burlesques. Bob et Bob, agents de déchetterie un peu loufoques : trier... recycler... trier... recycler... Une mécanique (presque) bien rodée qui a laissé place à l'amusement débridé de ces agents très indisciplinés... !



Rencontre avec Marie Carré, la doyenne de tous les cheneveliers

En 100 ans « le monde a beaucoup évolué » pour celle qui a toujours eu un bon coup de fourchette lors de repas familiaux et qui aime bien goûter les spécialités culinaires qui lui sont rapportées de l'étranger. Les transports, la technologie, les moyens de communication, madame Carré a vu beaucoup de nouvelles choses et traversé de nombreuses épreuves comme les guerres. Elle reste néanmoins ouverte et curieuse face à toutes ces innovations même si elle ne les comprend pas toujours. Mais cette incompréhension est passée au second plan devant l'émerveillement lorsque, grâce à Skype, elle a pu échanger avec son petit-fils qui était à l'autre bout du monde en Australie. Rencontre.

Le 15 avril dernier, madame Marie Carré a fêté ses 109 printemps. Née à Dijon en 1908, fille d'un Chef de train à la SNCF et d'une employée chez Carnet un producteur d'escargots, celle qui est aujourd'hui la doyenne des cheneveliers et de Côte-d'Or est allée à l'école dans le quartier dijonnais de Larrey où elle y aimait bien l'écriture et la géographie avant d'avoir le certificat d'étude en 1922. Après avoir passé un diplôme de sténodactylo chez Pigier, elle travaille pendant un an comme secrétaire dans une société. C'est lors d'un bal qu'elle rencontre son futur mari qu'elle épouse en 1927. C'est dans ce cadre qu'elle est venue à Chenôve où en 1943 ils achètent leur maison. Ils exercent tous les deux le métier de vigneron jusqu'en 1973, date de leur retraite. Deux de ses trois enfants sont aujourd'hui auprès de Madame Carré ainsi que ses sept petits-enfants et ses dix arrière-petits-enfants.

Que ressent-on lorsqu'on est la doyenne des cheneveliers ?

Rien de particulier, je suis juste contente d'être là. Je me suis toujours plu à Chenôve même si tout a beaucoup changé et que beaucoup de personnes que j'ai connues sont aujourd'hui disparues.

Avez-vous un secret pour garder la forme aussi longtemps ?

J'aime beaucoup le chocolat noir, je suis très gourmande, j'en mange presque tous les jours. J'aimais boire un demi-verre de vin à chaque repas : celui que nous produisions, il était naturel et bon pour la santé !

Avec le temps, notre ville a beaucoup changé. Quel souvenir gardez-vous du « Chenôve d'antan » ?

Il y a longtemps que je ne peux plus sortir, je ne sais plus comment est Chenôve maintenant. Dans mes souvenirs de jeunesse, Chenôve était un petit village entouré de vignes sans les immeubles. Il y avait le tramway, pas de bus, pas de grandes surfaces.



Tout le monde se connaissait. Pour sortir, on allait au bal, discuter sur la place de l'église en fin de journée, jouer aux quilles pour les hommes ou à la fête de la Pentecôte sur la place Anne Laprèvote. Il y avait moins de loisirs que maintenant. J'aimais bien broder : c'était une occupation de jeune fille. Il n'y avait pas de machines à laver, de réfrigérateurs, de

télévision.... Nous avons été les troisièmes à avoir une télévision à Chenôve ! J'aime lire le journal que je lis sans lunettes. J'essaie de rester au courant et j'aime bien regarder la télé. Avant, plutôt « les chiffres et les lettres », maintenant je préfère regarder le Tour de France pour les paysages. J'ai peu quitté Chenôve. Mon plus beau voyage, c'est Lourdes et aussi Paris. A l'époque, on voyageait peu, même pour les vacances. Notre vie était rythmée par le travail de la vigne.

REPAS DES AÎNÉS

Un moment convivial et festif pour nos aînés

Cette année encore, le CCAS a organisé trois repas festifs pour permettre à nos aînés de partager un beau moment convivial.

Lors de cette manifestation, dont l'OMPA et ses 40 bénévoles ont assuré l'organisation, l'accueil et le service. Ce sont 902 personnes qui ont été accueillies sur trois jours dont 27 résidents de l'EHPAD George Sand et 20 résidents du Foyer du Mail.



EN PÉRIODE DE CANICULE

Tous mobilisés

En cas de canicule, la Ville de Chenôve ouvre une cellule de crise à la Maison des Aînés qui se réunit tous les jours de 9h à 12h jusqu'à la levée de l'alerte.

Tous les cheneveliers de plus de 65 ans, les adultes en situation de handicap ou les personnes de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail, peuvent s'inscrire sur le registre nominatif mis en place par le CCAS de Chenôve. Les fiches d'inscription sont disponibles à la Maison des aînés, rue Armand Thibaut. Dès que nécessaire, chaque personne inscrite volontairement au registre sera jointe par téléphone pour s'assurer de son bien-être.

En parallèle, une communication spécifique est diffusée afin de sensibiliser chacun aux bons gestes à adopter. N'hésitez pas non plus à nous signaler toute personne isolée en difficulté en cas de forte chaleur.

Informations : Maison des Aînés 03 80 51 55 54
Numéro vert Canicule : 0800 06 66 66



SEMAINE DE LA SANTÉ

Apprendre à être en bonne santé

La Ville de Chenôve, son Centre Communal d'Action Sociale et leurs partenaires ont organisé la première édition de la Semaine de la Santé qui a eu lieu du 15 au 27 mai 2017. L'objectif était de sensibiliser au bien-manger de manière ludique, pédagogique et pratique, d'informer sur les bons réflexes ou de prévenir les addictions. Ce fut donc l'occasion pour chacun d'être mieux informé sur des sujets

variés tels que l'hygiène bucco-dentaire ou les troubles musculo-squelettiques. Les différentes animations proposées furent également l'occasion de faire connaître et de promouvoir les nombreuses initiatives menées au quotidien par un réseau d'acteurs dynamiques, mais de combattre également les idées reçues en matière de santé mentale.



« Pendant cette semaine, chacun fut sensibilisé aux bonnes pratiques à adopter pour rester en bonne santé. Toute l'année, le CCAS et la Ville proposent aussi des activités pour rompre l'isolement et créer du lien.»

Saliha M'PIAYI, Adjonte au maire déléguée à la solidarité et à l'action sociale

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

De nouveaux locaux pour mieux vous accueillir

La Police Municipale s'installe rue Armand Thibaut



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police Municipale. Les policiers municipaux surveilleront votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'effraction ou de tentative d'effraction, vous êtes prévenus afin de pouvoir agir au plus vite et de

limiter le préjudice subi. Dans tous les cas, pensez à faire la demande 48 heures minimum avant votre départ et, en cas de vacances interrompues, prévenez la Police Municipale de votre retour anticipé. Ce dispositif ne concerne que les habitations individuelles et pour une période de 5 jours.

La Police Municipale a pris place le long de l'artère principale du cœur de ville rue Armand Thibaut. En face de l'esplanade de la République, du Cèdre et des futurs commerces de la Cour Margot, ce nouvel accueil bénéficie d'un emplacement central et d'équipements permettant d'accueillir les habitants de Chenôve pour leurs formalités et la prise en compte de leurs doléances.

Accueil : 2 rue Armand Thibaut, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h à 17h30
Accueil téléphonique : 03 80 51 55 75 du lundi au vendredi 8h30 à 19h

La Médiation Municipale vous accueille au



Centre Commercial Saint-Exupéry

formés à l'écoute et à la gestion de situations conflictuelles. Vous pouvez les solliciter en cas de nuisances sonores, de tensions entre voisins, ou lorsque vous avez un souci dans votre quartier. Les placiers du marché

Ce service de proximité composé de huit médiateurs municipaux s'installe en plein cœur du centre commercial Saint-Exupéry. Travaillant en collaboration avec les deux médiateurs de l'association Grand Dijon Médiation, l'effectif de ce service à part entière a été récemment renforcé, passant de six il y a un an à huit aujourd'hui. A votre service pour vous guider, vous orienter, vous conseiller, ils sont

conservent leur bureau sur le centre commercial Saint-Exupéry.

Accueil Centre commercial Saint-Exupéry :
 Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 19h
Nouveau numéro de téléphone :
03 80 51 56 40
Accueil téléphonique :
 Lundi au vendredi 9h à 12h - 14h à 19h.
En période estivale jusqu'à 21h

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DU NOUVEAU

Pour obtenir votre carte d'identité nationale, il n'est plus nécessaire de se rendre à la mairie de votre domicile.

La procédure étant désormais « déterritorialisée », vous pouvez effectuer votre demande dans n'importe quelle mairie française équipée d'un dispositif de recueil des données biométriques, à Chenôve, Dijon, Dijon Métropole, en Côte-d'Or ou ailleurs en France. Cette procédure est la même que pour les demandes de passeport.



1 - J'effectue ma pré-demande en ligne

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

ACHAT DU TIMBRE EN LIGNE

Pour un passeport ou en cas de perte ou vol d'une CNI
<https://timbres.impots.gouv.fr>

2- Je rassemble les pièces justificatives demandées



La liste dépend du profil du demandeur ; il y a une cabine photomaton dans le hall de l'Hôtel de Ville de Chenôve.

3- Je dépose mon dossier en mairie

11 POINTS D'ACCUEIL pour Dijon Métropole :
 Dijon + 5 mairies de quartier, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Fontaine-Lès-Dijon, Quetigny et Talant.



Quelle que soit la mairie choisie, il est obligatoire de prendre rendez-vous.

BON À SAVOIR : Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures depuis le 2 janvier 2004 sont valables 15 ans (10 ans pour les cartes délivrées à des personnes mineures).

Si vous êtes concerné, vous n'avez aucune démarche à faire, même si votre carte indique une validité de 10 ans.

POUR LES MINEURS :

-12 ans : Doit être présent lors du dépôt. Le représentant légal peut retirer seul le titre

12 ans et + : Doit être présent pour le dépôt et le retrait

Retrouver l'ensemble des informations sur le site : **service-public.fr**

Chenôve préserve votre pouvoir d'achat

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2017 : +0%

La ville de Chenôve a voté en avril la stabilité des taux des impôts locaux. Après l'effort exceptionnel demandé l'an dernier aux concitoyens du fait de l'ampleur de la baisse des dotations d'Etat, les taux n'augmenteront pas en 2017. Cette volonté de maintenir stable le niveau de fiscalité avait été annoncée lors de la présentation du budget primitif en décembre 2016, elle est devenue concrète avec le vote des taux lors du dernier Conseil Municipal.

C'est une décision qui contribue à préserver le pouvoir d'achat des cheneve-

liers. Elle va dans le même sens que le budget voté pour cette année soit un budget où la priorité a été donnée au maintien des services à la population.

Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, la municipalité a fait le choix d'un budget sain et responsable avec une pause dans les dépenses d'équipement et d'investissement pour maintenir le niveau de service public. De même, il est demandé aux services municipaux de limiter les charges liées au fonctionnement quoti-

dien de chacun des services afin que la municipalité poursuive sa gestion rigoureuse des finances publiques.

L'élaboration du budget d'une ville est toujours un moment important de la vie municipale, il est le reflet de la politique et des ambitions portées par le Maire et son équipe. Avec cette stabilité des taux communaux, l'orientation choisie cette année en matière fiscale est favorable aux ménages cheneveliers.

A quoi servent nos impôts locaux ?

Taxe d'habitation, taxe foncière : les impôts locaux sont essentiels pour financer les services de la Ville. Nous mettons tout en œuvre pour que les prestations qui vous sont proposées à Chenôve soient de qualité, adaptées à vos besoins et accessibles à tous.

Grâce à l'effort collectif que représentent nos impôts locaux et à l'engagement financier de la collectivité, vous pouvez profiter d'équipements et de services gratuits ou à des prix accessibles, en plus des missions essentielles de service public prises en charge par la municipalité et

qui n'ont pas vocation à être payées par les usagers (entretien du cadre de vie, action sociale, tranquillité publique,...).

Le coût réel de ces prestations est nettement supérieur à celui que vous payez. Chacun des services dont vous pouvez profiter à Chenôve est facturé beaucoup moins cher que ce qu'il ne coûte réellement. Le principe de solidarité permet également de moduler la facturation en fonction des ressources des ménages et ainsi favoriser la qualité de vie à tous.

COÛT RÉEL DES SERVICES ET COÛT MOYEN PAYÉ PAR LES USAGERS



RESTAURATION SCOLAIRE
Coût réel service : 9,18 €/repas
Coût moyen usager : 3,35 €/repas
(encadrement et animation compris)



CRECHES
Coût réel service : 7,28 €/heure
Coût moyen usagers : 1,02 €/heure



PISCINE
Coût réel service : 7,34 €/entrée
Coût moyen usagers : 0,79 €/entrée

La participation citoyenne en actes

Habitants, associations, acteurs économiques de tous les quartiers s'investissent dans les projets de leur commune.

Ci-dessous, des réponses à la question : «*Que représente pour vous le fait d'être membre d'un conseil participatif et que représente pour vous le travail effectué lors des premiers mois de fonctionnement ?*»



EN CHIFFRES

les **3** conseils participatifs :
c'est **40** membres
et **22** réunions
sur l'ensemble de la ville
depuis septembre
2016.



« C'est une fierté pour moi d'avoir été tirée au sort pour être membre du conseil participatif. Je me sens davantage concernée par ce qui se passe dans ma ville et je peux faire partager des idées, des projets chers aux habitants de mon quartier. »

Un membre du Conseil Participatif
Vieux bourg – Fleurs – Giraud.



« Un conseil participatif est très utile : pour des échanges, voir plus grand, plus loin que son quartier. Il faut continuer à travailler ensemble pour faire vivre, animer, créer notre secteur 3 et ses différents quartiers. Il faut qu'on puisse parler, échanger nos idées ; qu'aucun quartier ne se sente isolé. »

Un membre du Conseil Participatif
Ferry – Bazin - Ateliers.



« Être membre d'un conseil participatif c'est porter une réflexion et travailler collectivement sur le mieux vivre à Chenôve et aboutir à un projet. »

Un membre du Conseil Participatif
Grands Crus - Clos du Roy
Chenevary - Parc commercial
et artisanal.



Les élus au cœur des quartiers

En mai 2017, les habitants du quartier Mail-Gambetta avaient rendez-vous avec les élus venus les rencontrer. Ils ont pu évoquer des problèmes du quotidien, de voisinage et tout ce qui leur tient à cœur pour l'amélioration de leur cadre de vie. Prochaines visites :
lire pages 26-27



La démocratie participative s'intensifie

Après la création des conseils citoyen et participatifs, l'installation du Conseil Consultatif Chenevelier est une nouvelle étape du renouvellement de la vie démocratique à Chenôve.

Rappelez-vous, ce dispositif globalise les différentes actions mises en place dans la ville en matière de démocratie participative : il est composé de membres du conseil citoyen et des conseils participatifs, du Conseil Participatif de la Jeunesse, du maire et d'élus municipaux. Il va permettre aux membres des différents conseils de communiquer et d'échanger sur leurs activités, d'élargir les projets et les réflexions au niveau communal et de valider les propositions de chaque conseil dans le cadre de l'utilisation des budgets participatifs.



CPJ

Le conseil participatif de la jeunesse sera une instance faite par les jeunes et pour les jeunes, basée sur leur indépendance, leur participation à la vie de la ville, l'écoute de leurs attentes et l'entraide dans l'élaboration de projets. Réservé aux 14/18 ans. Un appel à volontaires sera lancé à la rentrée 2017 !



1^{ère} initiative d'un conseil participatif pour les habitants

Trottinette free style, jeux gonflables, jeux en bois, concerts... Le 20 mai, un groupe de jeunes cheneveliers et le conseil participatif du secteur Grands Crus - Clos du Roy-Chenevary ont organisé un après-midi festif ; les habitants du quartier ont pu découvrir le projet de réhabilitation du skate parc porté par les jeunes et échanger avec les membres du conseil participatif.



Engagement de quartier

On les appelle repas de quartiers, repas des voisins ou fête des voisins. Le mois de juin voit fleurir ces rassemblements. La météo pourtant capricieuse n'a pas découragé l'envie de se réunir. Au menu de ces rencontres, mets « fait maison » et convivialité ; l'occasion de nouer des liens pour les nouveaux habitants, de se retrouver pour tous les autres !



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



30 AVRIL – **HOMMAGE À PIERRE MEUNIER ET AUX VICTIMES DE LA DÉPORTATION**
Place Pierre Meunier et Monument aux Morts



8 MAI – **COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE 1939-1945**
Monument aux Morts

A VENIR

6 JUILLET – **HOMMAGE AUX VICTIMES DES BOMBARDEMENTS DE CHENÔVE** Monument des Sinistrés – 18h30

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1944, un bombardement aérien par les forces alliées, avec pour seul objectif la destruction des installations ferroviaires, atteignait tragiquement la population civile de Chenôve dans le quartier nord-est de la ville et des ateliers SNCF, ainsi que sur le quartier des Bourroches à Dijon. Un second bombardement survenait le 11 août 1944, et un mitraillage du tacot le 4 septembre 1944.

13 & 14 JUILLET – **FÊTE NATIONALE** Monument aux Morts et feu d'artifice

Nous vous invitons à venir nous rejoindre le vendredi 14 juillet à 11h15 place Anne Laprévote. Cette cérémonie commémorative sera précédée d'un feu d'artifice le jeudi 13 juillet à partir de 22h30 rue Général Giraud pour célébrer ensemble notre Fête Nationale. En cas de mauvais temps, le feu d'artifice sera reporté au 21 septembre pour illuminer de ses belles couleurs notre Fête de la République (*lire page 17*).

Fêtons ensemble la République le 21 septembre

Egalité, Liberté, Fraternité !

A l'occasion de l'inauguration de l'Esplanade de la République, nouvelle dénomination de la place devant le Cèdre, nos valeurs républicaines d'Égalité, de Liberté et de Fraternité vont être mises à l'honneur dans un esprit citoyen et festif. Plusieurs manifestations s'y dérouleront afin que les cheneveliers et les chenevelières participent ensemble à la « Fête de la République »

créée à cette occasion, et qui aura désormais lieu chaque année à la même date, le 21 septembre. Le 21 septembre 1792 était abolie la royauté, le 21 septembre est aussi consacrée à la Journée Internationale de la Paix. Une date symbolique à noter dans vos agendas. Rendez-vous à la fin de l'été pour connaître le programme des festivités ouvertes à toutes et à tous !



Des cheneveliers à l'honneur



Jean-Claude Barbey, figure du monde combattant, Président des Diables Bleus de Bourgogne, chenevelier bien connu, a été décoré au Palais des Ducs de Bourgogne à Dijon le 18 mars 2017 des insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite par François Rebsamen. Par cette distinction, son engagement sans faille et son sens civique hors du commun ont été justement reconnus.



Le 13 mai 2017, l'Ordre National du Mérite a été remis par Jean Esmonin, Maire honoraire de la ville,

à Liliane Boisson. Citoyenne engagée et généreuse, Présidente de l'association des Pionniers de France, Liliane Boisson a consacré toute son énergie au service des enfants et des jeunes pour leur plus grand bonheur.



À la Maison des sports, le 22 mars 2017, Saïd Fouad et Daniel Ferrer ainsi que Patrick Monot ont reçu respectivement la médaille de bronze et la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports pour leur implication, leur dévouement constant et leur parcours dans le monde sportif au service des bonbis.

Nouveauté 2017 :
les **mardis de l'été**,
amusez-vous
en famille !

Voilà l'été !

Après une année bien chargée, place aux vacances et à la détente avec l'été qui revient à Chenôve comme ailleurs. Période propice à la convivialité, aux découvertes, aux activités ludiques, au partage, au dépaysement et aux voyages, l'été à Chenôve parvient à concilier toutes ces envies des grands et des petits. Que cela soit au Centre nautique municipal, dans les locaux de la MJC ou dans le cadre d'un camp sportif près du village de Saint-Rome-de-Tarn dans l'Aveyron, à la base municipale d'équitation de Ternant ou à faire du rafting en Isère, la Ville de Chenôve vous propose un large panel d'activités. Celles-ci sont encadrées par une équipe d'animateurs et d'éducateurs compétents et diplômés, qui s'efforcent de véhiculer des valeurs basées sur le respect et la compréhension de notre entourage et de notre environnement.

Nouveauté cette fois-ci, dans le cadre des « Mardis de l'été » la municipalité vous offre la possibilité de pratiquer des activités sportives et de loisirs en famille chaque mardi après-midi de 15h à 19h.

Toutes ces activités sont possibles grâce à l'engagement de nombreux acteurs mobilisés durant tout l'été : les services municipaux, l'accueil Liberté, l@ Boussole, les

centres de loisirs du Plateau et du Mail, le centre nautique, la bibliothèque, le Tremplin et la MJC. Les offices municipaux du sport et de la culture comme l'association Pirouette Cacahuète seront aussi de la partie pour égayer votre été !

Pour favoriser l'accès pour tous aux sports et aux loisirs, la tarification a été élaborée à cet effet : les Cheneveliers bénéficiant en

outre de tarifs privilégiés. Sachez enfin que les activités sportives municipales reprendront à partir du 4 septembre prochain, les inscriptions aux activités sportives municipales seront bientôt ouvertes à la Maison des sports.

Toute l'équipe vous souhaite à toutes et à tous de passer une très belle période estivale !



Quizz

Les activités de l'été ne s'adressent qu'aux enfants et aux jeunes ?

NON. Cet été, Chenôve fait le plein d'activités pour toutes les générations, dans toute la ville. Avec votre nouveau rendez-vous des « Mardis de l'été », vous allez pouvoir profiter en famille de différentes animations proposées par la municipalité et encadrées par une équipe d'animateurs confirmés. Baseball, tir à l'arc, tennis ballon, fitness, trampoline, mur d'escalade, structures gonflables, golf, jeux de société, cuisine, couture, atelier d'esthétique, contes... sont au programme pour vous faire plaisir à tout âge ! Le Tremplin vous accueille aussi tout l'été pour des sorties et activités quel que soit votre âge.

Les activités de l'été sont-elles toutes payantes ?

NON. Certaines activités sont payantes mais à des tarifs toujours très abordables, voire adaptés aux ressources de chaque ménage dans le cas des centres de loisirs. Cette

année, en juillet et en août, une nouvelle formule « Les Mardis de l'été » vous est proposée en accès libre et gratuit tous les mardis de 15h à 19h dans différents quartiers de la ville. Vous pourrez aussi découvrir gratuitement plusieurs expositions artistiques au Cèdre et à l'espace culturel François Mitterrand. Sans compter les équipements et les lieux d'accueil mis à disposition par la municipalité comme l'espace de street workout sur l'esplanade du Chapitre, les parcours santé ou VTT sur le Plateau, ou la Boussole qui accueille les jeunes de 14 à 25 ans encadrés par des animateurs expérimentés pour ne citer que quelques exemples.



« Nous avons souhaité que cet été soit dynamique, convivial et festif pour chaque chenevelier. C'est pourquoi nous vous proposons des activités et des animations accessibles, diversifiées, avec des temps de loisirs pour différents âges, seul ou en famille. L'objectif est de favoriser l'échange et les rencontres au sein de la ville ».

Thierry FALCONNET, Maire de Chenôve



De 3 à 25 ans

Que l'on ait 3 ou 25 ans, on a cette même envie de bouger. La municipalité fait le plein d'activités pour proposer aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes de quoi s'occuper pendant l'été !

Street workout

Cet espace, tout droit venu des Etats-Unis, permet de pratiquer la musculation en extérieur. A mi-chemin entre gymnastique et culture physique, cette nouvelle activité compte de plus en plus d'adeptes. Situé sur l'esplanade du Chapitre, il est un lieu d'échanges et de rencontres où les plus grands initient les plus petits.

Entrée libre ■ Esplanade du Chapitre

Le Repère des jeunes

Située rue Olympe de Gouge, l@ Boussole accueille les jeunes de 14 à 25 ans. Cet équipement municipal ouvert toute l'année fonctionne comme un lieu repère où les jeunes aiment se retrouver entre eux. Encadrés par des animateurs, ils ont la possibilité de pratiquer différentes activités et même de bâtir ensemble un projet de sortie, de séjour.

Cet été, en juillet, deux séjours sportifs, l'un dans l'Aveyron au bord du Tarn et l'autre dans les gorges du Verdon à l'Esparron sont réservés en priorité aux jeunes adhérents de l@ Boussole.

Egalement sur place, le Point Information Jeunesse qui permet aux jeunes d'accéder à une information complète, pratique et actualisée dans tous les domaines (*études à l'étranger, recherche de stage, d'emploi, infos santé...*). L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous.

03 80 51 56 23



CJS

Derrière cet acronyme se cache une expérience unique en Bourgogne. Cet été, à partir du 10 juillet et jusqu'au 25 août, 12 jeunes cheneveliers de 16 à 18 ans qui ont fait acte de candidature vont monter leur propre entreprise. Objectif ? Découvrir le fonctionnement d'une société : compta, gestion, marketing, management,....n'auront plus de secret pour eux. Encadrés par deux animateurs, ils définiront ensemble les prestations qu'ils vont proposer (aide aux courses, petit déménagement, saisie informatique, lavage de voiture...). Ils devront en fixer le prix et en faire la promotion. Leur local est installé sur le centre commercial Saint-Exupéry. Alors pour ceux qui seraient partants l'an prochain, pensez à vous faire connaître !

03 80 51 56 10

En toute Liberté

Situé dans le centre commercial Saint-Exupéry, l'accueil Liberté propose aux enfants de 9 à 13 ans la découverte d'activités sportives en privilégiant l'apprentissage ludique et libre. Sports collectifs (basket, foot, badminton...), tir à l'arc, vélo, hockey, randonnée, piscine, roller, gym, patinoire... Les contenus sont conçus avec les jeunes et proposés d'une semaine sur l'autre. Cet été, un séjour à Saint-Rome-de-Tarn dans l'Aveyron du 31 juillet au 5 août est réservé prioritairement aux enfants de l'accueil Liberté.

03 80 51 55 35



Ternant, c'est mon dada !

Située dans l'ancienne gare du village, sur le chemin du « Tacot », la base de Ternant privilégie la pratique d'activités de pleine nature et, plus particulièrement, l'équitation et la randonnée. Cet été, en juillet et en août, 8 camps sont organisés pour les enfants de 8 à 17 ans. Dans une ambiance nature et décontractée, ces stages d'initiation et de perfectionnement au poney et au cheval proposent également d'autres activités : VTT, tir à l'arc, roller et piscine sur place. Et dans une ambiance « bon enfant », la boum organisée en fin de camp est toujours un moment très attendu des jeunes.



Les voyages forment la jeunesse

A Chenôve, tout est mis en œuvre pour ne pas faire mentir ce proverbe. En juillet et août, la municipalité propose quatre séjours et camps sportifs de 8 à 17 ans, hors Chenôve, de 3 à 13 jours pour apprendre la vie en collectivité, se confronter aux autres et découvrir d'autres modes de vie. Dans une ambiance conviviale, sous tente, au bord de la mer ou de la rivière, les jeunes pourront pratiquer des activités aquatiques (*rafting, hydrospeed, canoé, canyoning*).

03 80 51 55 50



P'tits reporters

Deux structures de loisirs ouvertes tout l'été proposent un mode de garde différent mais complémentaire. Le Mail pour les petits, de 3 à 5 ans, offre un environnement d'accueil adapté. Le Plateau, situé au cœur d'une forêt de pins accueille les enfants de 3 à 14 ans par groupe d'âges. Ces deux accueils ont choisi de mettre la vie de reporter à l'honneur. Au programme, création d'une radio, visite d'un studio de radio, reportage photo, création d'un journal, interview... de quoi susciter des vocations ! A partir de 5 ans, des mini camps à Ternant de 1 à 2 nuits sous tentes sont organisés et réservés prioritairement aux enfants inscrits aux accueils de loisirs. Nouveauté cet été, plus flexible, les accueils proposent une prise en charge à la demi-journée.

03 80 51 55 90

Toutes informations et dates des camps et séjours sont à retrouver dans le guide de l'été téléchargeable sur www.ville-chenove.fr

Un été pour tous

En famille

Animations et rendez-vous



Les mardis de l'été

C'est nouveau et c'est en famille !

En juillet et en août, venez nous retrouver les **mardis de 15h à 19h** dans votre quartier. Au programme, des animations pour tous les âges à pratiquer avec toute la famille : structures gonflables, baseball, tir à l'arc, sport d'opposition, tennis ballon, fitness, trampoline, mur d'escalade, disque golf, jeux de société, cuisine, couture, atelier d'esthétique, contes... L'accès est libre, les ateliers sont encadrés par une équipe d'animateurs.

Suivez le programme sur www.ville-chenove.fr et facebook Sport Chenôve



Mardi de 15h à 19h

▲ **11 juillet** Quartier Herriot / Centre-ville
Allée des Mazières

▲ **18 juillet** Quartier Grand Crus
Esplanade Parabiago

▲ **25 juillet** Quartier Mail / Gambetta
Parc urbain

▲ **1^{er} août** Quartier Fontaine du Mail / Kennedy
Petit Mail

▲ **22 août** Quartier Herriot/Centre-ville
Allée des Mazières

▲ **29 août** Quartier Mail / Gambetta
Parc urbain

Les enfants de - 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Matinée Grand Plouf

Animation lancée à l'occasion du 40^e anniversaire du centre nautique Henri Sureau, la matinée Grand Plouf est désormais le rendez-vous incontournable des jeux aquatiques ludiques à pratiquer en famille.

Certains dimanches dans l'année laissent place aux structures gonflables, plongeoirs et toboggan.

Prochain RDV : **dimanche 25 juin - 9h à 12h30**
(*évacuation des bassins à partir de 12h*)

Tarif habituel entrée piscine

▶ **03 80 51 55 06**



Le Tremplin

Lieu de partage et d'échanges, le Tremplin vous accueille tout l'été. Situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, cet espace de proximité au service de tous les habitants de Chenôve propose toute l'année des sorties et des animations pour toute la famille.

Samedi 8 juillet, de 10h à 20h, le Tremplin organise sa grande fête d'été, ouverte à tous. L'occasion pour ceux qui ne connaissent pas encore de découvrir cet endroit convivial.

▶ **03 80 51 56 11** ■ Entrée libre



Balades à pied ou à vélos

Chenôve offre de multiples occasions de se promener.



Le sentier Bonbis (PR n°20) est un parcours de 9,5 km. Comptez environ 3h avec un niveau de difficulté moyen. Du vieux bourg de Chenôve, typique de l'habitat viticole entouré par les vignes, grimpez sur le plateau où la pelouse calcaire est reine, redescendez et découvrez la vaste plaine de la Saône. Pour en savoir plus sur cette balade, retrouvez le Topoguide du « Grand Dijon... à pied » www.boutique.ffrandonnee.fr/topo-guide-le-grand-dijon-a-pied

Le parcours de santé, sur le plateau, au cœur de la forêt de pins, propose trois boucles de 1,8 km, 3,3 km et 5,5 km équipées d'agrès. Ludiques et accessibles à tous, cette promenade sportive peut se pratiquer en famille.

Les parcours VTT balisés proposent plusieurs niveaux de difficultés.

Pour sortir

Expo, ciné, 14 juillet, découverte du patrimoine, l'été à Chenôve c'est aussi le plein de sorties

Ciné plein air

Le 6 juillet, La Ville de Chenôve et la MJC propose une projection en plein air, sur l'esplanade de la République (*au pied du Cèdre*) du film "Eddie the Eagle". Un moment festif ouvert à tous !

Début de la projection à la tombée de la nuit aux alentours de 22h00. En cas de mauvais temps, la séance se tiendra au Cèdre à partir de 21h00.

Feu d'artifices

A partir de 22h30 le jeudi 13 juillet, rendez-vous rue général Giraud et ses environs pour admirer les belles bleues, blanches et rouges du traditionnel feu d'artifice de notre fête nationale. Pour assister à la cérémonie commémorative nationale, nous vous invitons à venir nous rejoindre : **vendredi 14 juillet à 11h15 ■ place Anne Laprévotte.**

Il est rappelé également que l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifices sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public est interdite.

Pressoirs des ducs de Bourgogne

Site emblématique des climats de Bourgogne et témoin de l'histoire viticole de Chenôve, ces pressoirs à contrepoids mobile font partis des pièces les plus remarquables encore en état de marche.

Du 26 juin au 30 août

Lundi au vendredi ■ 14h/18h

Samedi et dimanche ■ 10/13h et 14h/18h

et ouvert tous les week-ends de septembre

Le marché du dimanche

Les étals colorés, les odeurs épicées, l'ambiance animée, vous êtes sur le marché de Chenôve.

Ouvert depuis 1984, il est le plus grand marché populaire de la Métropole. Chaque dimanche, c'est 6000 à 8000 visiteurs qui arpentent les stands de fruits et légumes de saison, poulets rôtis à la peau dorée et craquante, vêtements, chaussures, tissus, bijoux... le choix ne manque pas. Au fil des années, ce marché multiculturel, lieu de convivialité et d'échanges, est devenu incontournable.

8h30 à 12h30 – quartier Saint-Exupéry

Les marchés du mercredi : Quartier Bazin / Centre commercial Saint-Exupéry



Expo Ted Nomad

Issu du Street art, il développe depuis 2001 la technique du pochoir. Sa peinture est instinctive, et son inspiration est puisée dans le quotidien. Ses peintures sont réalisées à la bombe aérosol et chaque pochoir est à utilisation unique..

19 juin au 1^{er} juillet

Le Cèdre et bibliothèque François Mitterrand

Expo Mériame Mezgueldi

En résidence à Chenôve, Mériame a croqué les gens en situation, dans les ateliers du Cèdre, du Tremplin, ou de la Bibliothèque, au gré de ses rencontres. Les montrer tels qu'ils sont, gais ou tristes, concentrés ou dissipés... Et essayer de mettre en lumière leur belle nature humaine...

19 juin au 13 juillet ■ Le Cèdre

Expo LEM

Passionné par les vieux appareils photos, Lem affectionne tout particulièrement le format carré et le noir et blanc. Le thème de cette exposition photos est la ville de Lisbonne au Portugal où le temps semble s'y être arrêté.

1^{er} août au 2 septembre

Bibliothèque François Mitterrand

Découvrir la route des grands crus autrement à l'occasion de ses 80 ans !

80 ans que cette route mythique, traversant nos villes et nos villages, dévoile les charmes de notre région et de son patrimoine reconnu comme exceptionnel par l'UNESCO en 2015 avec l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne. Parcourez à vélo, de Dijon à Marsannay-la-Côte en passant par Chenôve, les premiers kilomètres de la route des grands crus de Bourgogne ! Une autre façon de la découvrir et d'approcher les trésors architecturaux et patrimoniaux de cette plus ancienne route viticole inaugurée en 1937.

Balade festive à vélo et concours photo le dimanche 9 juillet

Enfourchez votre vélo à l'occasion de la fête du vélo le 9 juillet ! Une halte est prévue à Chenôve sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Chaque participant-e est invité-e à porter les couleurs de sa commune, le rose a été choisi pour Chenôve. Après un parcours qui débute à Dijon pour se terminer à la Maison de Marsannay, vous pourrez partager à partir de 12h30 un verre de l'amitié et participer au pique-nique géant, possibilité de restauration rapide sur place ou repas tiré du sac à prévoir. Un spectacle de cirque clôturera cette belle journée sportive et festive !

Halte animée à Chenôve à 11h45, parvis de l'Hôtel de Ville. Participation gratuite.
Renseignements : www.evad-dijon.fr www.metropole-dijon.fr et www.ville-chenove.fr



Pour les amateurs de cyclisme comme pour les autres, un concours photo sur le thème « Mon vélo, mon agglo » est également organisé. C'est le public qui établira le classement final et récompensera les lauréats par de nombreux lots !

DIMANCHE 9 JUILLET DE 11H À 17H
Départ à partir du Port du Canal à Dijon

Balade dégustation à vélo le dimanche 24 septembre

Dimanche 24 septembre dès 10h, élanchez-vous depuis le site de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin, avec votre propre vélo ou avec un DiviaVélo prêté pour la journée. Suivez le balisage et marquez l'arrêt dans trois lieux viticoles emblématiques dans chacune des trois communes. L'une de ces trois étapes dégustation a lieu dans notre ville aux Pressoirs des Ducs de Bourgogne, où se déroulera, le même jour, la fête de la Pressée. De nombreux habitants de Chenôve et de toute la métropole en profiteront donc pour visiter ce bâti-

ment exceptionnel et (re)découvrir l'événement annuel qui permet de remettre en marche les impressionnants pressoirs médiévaux. Cette journée du 24 septembre, organisée par Dijon Métropole et les communes, avec le concours de l'association « Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise » (Evad), Divia, Eiffage Construction Bourgogne/ Franche-Comté et l'office de Tourisme de Dijon Métropole, constituera une occasion unique d'allier le plaisir des mobilités douces et la dégustation de produits viticoles. Nous vous attendons nombreux !

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H. Départ à partir du site de la Future Cité internationale de la gastronomie et du vin à Dijon. Participation gratuite.
Renseignements : www.metropole-dijon.fr et www.ville-chenove.fr

FÊTE DE LA PRESSÉE 2017

La vigne à nouveau à l'honneur

Véritable institution à Chenôve, l'édition 2017 de la Fête de la Pressée se tiendra dans le vieux bourg du 22 au 24 septembre. Durant 3 jours, chaque visiteur sera transporté dans une aventure festive et costumée qui célèbre depuis 1986 la vigne autour des Pressoirs des Ducs de Bourgogne.

Ce sera l'occasion d'assister à la reconstitution de scènes de vie d'autrefois dans un cadre historique fabuleux où le temps paraît s'être arrêté. Se mêleront musique, vie de camp, ateliers pour enfants et festivités avec ménestrels, troubadours, fileuses des rues et amuseurs de foule. De plus, des artisans, des artistes et des bénévoles en costumes d'époque feront revivre l'artisanat médiéval, l'ambiance des échoppes, des combats et de la vie telle qu'elle était aux XII^e et XIII^e siècles. Ce voyage dans le temps chaque année est rendu possible grâce à la centaine de bénévoles des Amis de la pressée avec le soutien de la Ville. Découvrez en famille le village animé autour des pressoirs remis en marche pour quelques pressées spectaculaires afin de faire goûter le fameux « bourru » aux visiteurs toujours nombreux.



ET TOUJOURS : APPEL À VOS PHOTOS, SOUVENIRS ET ANECDOTES !

Soufflons ensemble les 80 bougies de cet itinéraire d'exception en redécouvrant son histoire à Chenôve ! Nous avons besoin de vous et attendons vos photos, vos souvenirs, et vos anecdotes de la route des grands crus à l'adresse : contact@ville-chenove.fr



« Remarquable et légendaire, bordant les parcelles et les clos de nos vins prestigieux, la route des Grands Crus continue de nous inspirer. Fêter cet anniversaire exceptionnel, c'est mettre en valeur le patrimoine de notre ville et lui donner toute la visibilité qu'il mérite. En voiture ou à vélo, ensemble, empruntons-la sans modération ! »

Christine BUCHALET, Conseillère municipale déléguée au tourisme et au patrimoine.



ENSEMBLE POUR LE PLATEAU

En période de fortes chaleurs, du 15 juillet au 30 septembre inclus, soyons vigilants et respectons les consignes de sécurité. Il est interdit de faire des feux, de fumer, de jeter ses déchets par terre, d'arracher les plantes, de circuler en voiture, quad ou moto hors des voies de circulation prévues à cet effet. Une présence régulière de la brigade équestre municipale assure un travail de prévention auprès des usagers. Sachez qu'en cas de départ d'incendie, les sanctions peuvent aller jusqu'à une peine de prison de 6 mois et 3800 euros d'amende et également un remboursement des dégâts occasionnés. Faisons preuve de bon sens et de responsabilité pour ne pas revivre les incendies de 2015.

NID DE GUÊPES

Avec le retour des beaux jours, les guêpes, frelons ou autres abeilles réapparaissent dans nos jardins et autour de nos maisons. Inutile de composer le 18, les pompiers n'intervenant plus qu'en situation d'urgence, dans les lieux publics ou lorsqu'un particulier est en situation de danger ou ne peut plus accéder à son domicile. Pour enlever un nid de guêpes il faut désormais faire appel à une société de désinsectisation et surtout ne pas le faire soi-même. A noter que l'abeille est, quant à elle, une espèce protégée ; l'essaïm ne peut être détruit mais doit être pris en charge par un apiculteur.

VIVRE EN BON VOISINAGE

Pour éviter de causer une gêne à son voisinage, nous rappelons que l'utilisation d'outils de bricolage et de jardinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... doivent être utilisés :

■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

■ Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

■ Dimanches et jours fériés de 10h à 12h
Il est rappelé également que l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifices sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessible au public est interdite.

Arrêté préfectoral 16 juin 1999

OUVERTURE D'UNE GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

Déposez, partagez, semez

La sonorité du mot n'est pas sans rappeler celle de bibliothèque. Et c'est bien à la bibliothèque de Chenôve que s'ouvre la première grainothèque de notre ville à partir de septembre prochain. Mais ici, il n'est pas question de livres mais de graines à partager ! À la bibliothèque François Mitterrand, vous pourrez trouver désormais des graines en tout genre. Potagères, fruitières, florales, herbacées ou aromatiques, autant de variétés qui seront bientôt disponibles dans les boîtes de la grainothèque contenant des sachets de graines diverses, mis gratuitement à disposition des jardiniers amateurs ou des passionnés de la nature, mais aussi à tous ceux qui souhaitent semer.

Les objectifs d'une grainothèque sont multiples : promouvoir une économie alternative et solidaire, basée sur la gratuité et le troc, créer un espace de liberté d'échanges, mais aussi développer des liens sociaux. Il s'agit également de sensibiliser les citoyens au développement durable et ouvrir le jardinage à tous,



tout en maintenant la biodiversité et en conservant un patrimoine agricole adapté au territoire local.

Si tout le monde est libre de se servir, les semeurs amateurs, néophytes ou confirmés sont invités en échange à déposer à leur tour les graines des plantes que l'on a récoltées dans son jardin, son potager ou sur son balcon. Un don qui n'est pas obligatoire mais qui permet d'alimenter le stock de graines et qui est donc essentiel à la survie des grainothèques. C'est grâce à cette démarche de partage et de troc que la grainothèque pourra progressivement se développer avec des semences aussi bien anciennes, rares et inconnues que plus connues, locales et traditionnelles. Une belle action participative impliquant les usagers de la bibliothèque et tous ceux qui veulent échanger et partager, passionnés de la nature et du jardinage, spécialistes comme débutants !

CONCOURS DES « MAISONS, JARDINS ET BALCONS FLEURIS » NOUVELLE FORMULE

Ensemble, fleurissons notre ville !

Récompensé en 2016 pour la qualité de notre fleurissement avec une 3^{ème} fleur au concours régional des « Villes et Villages Fleuris », nous savons que nous pouvons compter sur votre participation pour transformer notre ville en jardin fleuri.

Cette année, la municipalité souhaite poursuivre le concours des « maisons, jardins et balcons fleuris » mais sous une autre forme. Aucune inscription n'est requise dans cette nouvelle formule que nous vous proposons, un jury arpentera toutes les rues de Chenôve durant l'été 2017 pour déterminer qui des maisons, jardins et balcons de notre ville méritent d'être distingués par un prix pour leur fleurissement, mais aussi pour leur entretien. Chaque année, la Ville consacre une part im-

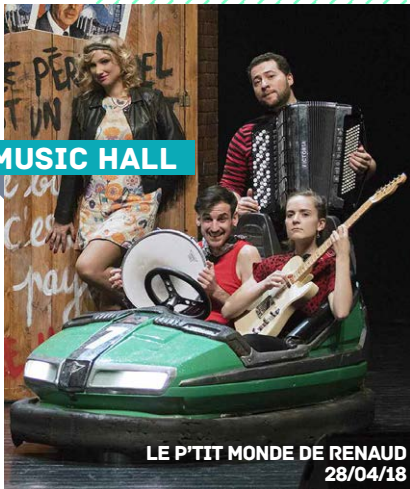
portante de son budget pour entretenir son parc d'espaces verts et les nombreux massifs fleuris. La nouvelle version de ce concours est l'occasion d'associer davantage les habitants à cet effort communal en récompensant les actions menées par tout habitant en faveur de l'amélioration du cadre de vie chenevelier, de primer les efforts de quiconque contribuant à l'image d'une cité accueillante et fleurie.

Nul besoin d'être un jardinier confirmé pour fleurir vos espaces et participer à ce concours. A partir de septembre, vous pourrez d'ailleurs profiter de la grainothèque que la ville de Chenôve met à la disposition de tous à la bibliothèque pour planter et embellir de nouvelles variétés vos maisons, jardins, fenêtres et balcons !



Les heureux lauréats du concours 2016

MUSIC HALL



LE P'TIT MONDE DE RENAUD
28/04/18

© Nathanaël Roblin

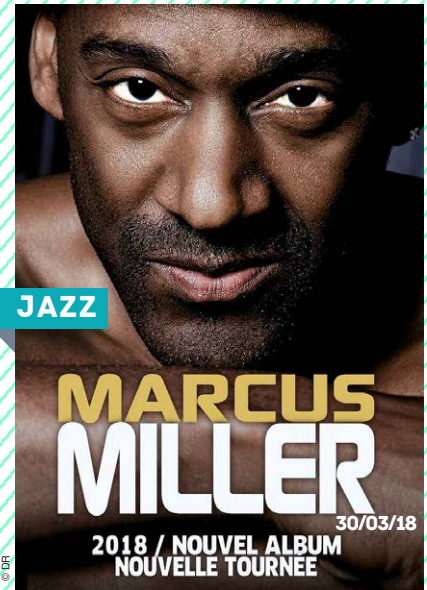
THÉÂTRE CITOYEN



ET PENDANT CE TEMPS LÀ, SIMONE VEILLE 7/03/17

© Christelle Cléves

JAZZ



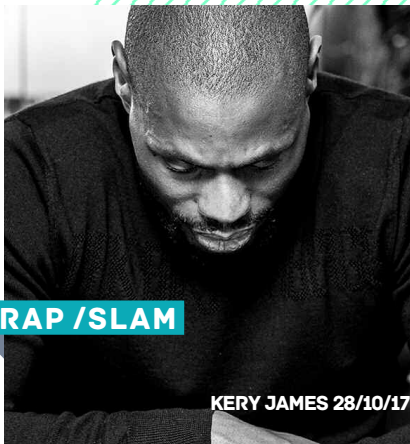
MARCUS MILLER

2018 / NOUVEL ALBUM
NOUVELLE TOURNÉE

30/03/18

© DRP

RAP / SLAM



KERY JAMES 28/10/17

© Nathanaël Mergul

MUSIC HALL / COMÉDIE



SHIRLEY ET DINO 10/10/17

© Didier Pallages



The Puppini Sisters

En concert

SOIRÉE SWING

23/05/18

© Puppini Sisters

THÉÂTRE



AFRIKA MANDELA 24/04/18

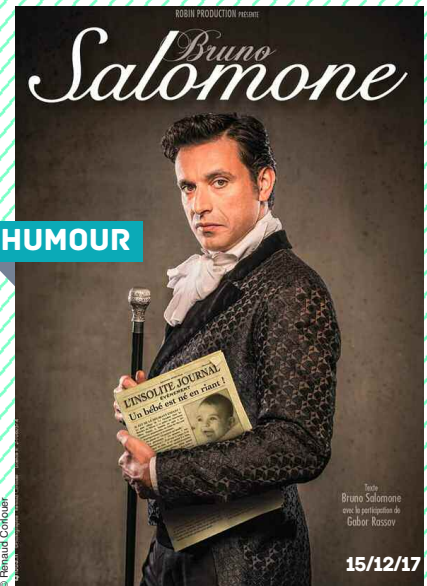
© Laurence Lot

MUSIQUES DU MONDE



TINARIWEN 7/12/17

© Marie-Françoise



Bruno Salomone

HUMOUR

15/12/17

© Renaud Colauer

MUSIC HALL



LA REVUE LES SEA GIRLS

MISE EN SCÈNE PHILIPPE NICOLLE

3/03/18

© M. Vogain

ROCK



TRUST 14/12/17

© Max Nihart Studio

SEPTEMBRE
DÉCEMBRE
2017

JANVIER
JUIN
2018

#4

Saison 2017/2018

Citoyenneté et diversité culturelle au programme !

Musique du monde
FLAVIA COELHO

Chanson Française
**LA RUE KÉTANOU +
MON CÔTÉ PUNK +
TÉLÉGRAM**

Music Hall - Comédie
SHIRLEY ET DINO

Musique / Récit
LES 4 SAISONS

Théâtre citoyen
**LE CAUCHEMAR
DU PRÉFET**

Rap / slam
KERY JAMES

Cinéma
MOIS DU DOC#17

Humour
**PIERRE-EMMANUEL
BARRÉ**

Musique
SAINTE CÉCILE

Semaine des Droits de l'enfant
LES WACKIDS

Théâtre citoyen
**LES TRITONS
PENDRONT L'AVION**

Musique
SU L'ONDA D'AMORE

Musique
**CASSE-NOISETTE
TCHAIKOVSKI**

Musique du monde
TINARIWEN

Rock
TRUST

Humour
BRUNO SALOMONE

Musique
**ORCHESTRE VICTOR HUGO
FRANCHE-COMTÉ**

Danse
TOYI TOYI

Concert
FRANÇOIS MOREL

Humour
JARRY

Music hall
LES SEA GIRLS

Théâtre Citoyen
**ET PENDANT CE TEMPS LÀ,
SIMONE VEILLE**

Humour
SELLIG

Musique
LA MUSIQUE ET LA DANSE

Pop / Rock / Folk
BB BRUNES

En famille
PETIT OURS BRUN

Musique
**LEONARD DE VINCI,
L'HARMONIE DES SPHERES**

Jazz
MARCUS MILLER

Musique
MUSIQUE AMERICAINE

Théâtre
AFRIKA MANDELA

Music Hall
LE P'TIT MONDE DE RENAUD

Musique
LA TROMPETTE À L'HONNEUR

Swing et Jazz Vocal
SOIRÉE SWING & THE PUPPINI SISTERS

Musique
CONCERT DE PRINTEMPS

Chanson Française
OLDELAF

Danse
BONB'HIP HOP#2

La saison 2017/2018 traduit une fois encore l'ambition portée par la municipalité en matière de programmation culturelle. Petits et grands, jeunes et moins jeunes pourront par exemple se retrouver autour de nombreux concerts ou spectacles avec des « têtes d'affiches » variées comme Trust, Kerry James, La Rue Ketanou, Shirley et Dino ou encore Flavia Coelho.

Cette année, un nouveau cycle «Aux arts citoyens !» mettra à l'honneur la citoyenneté : expositions et autres manifestations alimenteront ainsi notre réflexion républicaine. Enfin, les temps de rencontres culturelles « hors du Cèdre » seront plus nombreux avec des rendez-vous réguliers à l'Escale Charcot et une redéfinition du Mois du film documentaire.

Découvrez l'avant-goût de la programmation sur le site du Cèdre et dans le dépliant diffusé dans les lieux publics et culturels de l'agglomération. A noter dès maintenant dans vos agendas, le 1^{er} concert de saison #4, vendredi 8 septembre au Cèdre avec Flavia Coelho qui viendra enflammer la salle du Cèdre avec ses musiques d'influence brésilienne. Concert gratuit dans la limite des places disponibles, retrait des billets sur place avant ou le soir du spectacle.

Cet été, la billetterie est ouverte les après-midi du lundi au vendredi de 14h à 17h30 (*fermeture estivale du Cèdre du 24 juillet au 25 août*).

A l'automne, du 4 septembre au 21 octobre 2017, la billetterie ouvrira aussi le samedi matin de 9h à 12h afin de vous permettre de réserver vos places et profiter, éventuellement, de tarifs réduits qui ne sont accordés que sur présentation de justificatifs.

BILLETTERIE SUR PLACE Horaires à la rentrée
Lun-mar-jeu-vend : 13h30-18h Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h
Du 4 septembre au 21 octobre 2017 : samedi 9h-12h

EN LIGNE : www.cedre.ville-chenove.fr

Info & réservation au **03 80 51 56 25**
ou cedre.billetterie@ville-chenove.fr

www.cedre.ville-chenove.fr

PREMIÈRES
EXPOSITIONS

18 > 30 SEPTEMBRE
MAKEDA
PAR AUREORE VINOT /
FESTIVAL 360 DEGRÉS

9 OCTOBRE > 22 NOVEMBRE
**ANNE FRANK, UNE HISTOIRE
D'AUJOURD'HUI**

AU LONG DE L'ANNÉE
LE FRAC



© Aurore Vinot

CONSERVATOIRE

RENTRÉE 2017/2018 **Pensez à vous inscrire !**

Pour tous ceux qui souhaitent découvrir, redécouvrir ou poursuivre l'apprentissage de la musique, de la danse et/ou du théâtre, les inscriptions au Conservatoire de Chenôve seront ouvertes du 31 août au 6 septembre 2017 inclus.

Comme chaque année, les cours seront dispensés aux élèves de Chenôve et à ceux des villes alentours (dans la limite des places disponibles).

Toute l'équipe du Conservatoire vous attend au Cèdre en semaine (du lundi au vendredi) de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.

Par ailleurs, un après-midi « découverte des instruments » ouvert à tous sera organisé le mercredi 6 septembre de 15h à 17h. Plus d'information au 03 80 51 55 07 ou par mail à conservatoiredemusique@ville-chenove.fr

Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal disposent du

UNE NOUVELLE RÉFORME POUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ?

Le nouveau Président de la République, dans son programme électoral, a souhaité que chaque commune décide des rythmes scolaires de ses écoles primaires. L'argument est de donner plus de pouvoir aux collectivités territoriales ; par ailleurs, le nouveau président désire réaliser 60 milliards d'euros d'économies sur son quinquennat, entre autres sur les dotations aux collectivités territoriales.

Mais est-ce sur des paramètres sociologiques que chaque commune décidera pour l'avenir de l'école de la République ? Non, bien sûr : il s'agira de se donner les moyens ou non de poursuivre la mise en place d'activités périscolaires en lien avec les rythmes scolaires. Par conséquent, d'arbitrer selon les possibilités d'un budget dont il faut, quoiqu'il en soit, réduire les dépenses.

Rappelons qu'à l'origine, cette réforme des rythmes scolaires avait l'ambition de favoriser les apprentissages fondamentaux, qu'elle s'inscrivait pour un mieux-être des enfants. Si elle a été contestée, certes, elle a été appliquée sur l'ensemble du territoire national avec une aide financière pour les mises en place d'activités périscolaires. Demain, enfant de Chenôve ou d'une autre bourgade, l'Etat ne garantira plus l'égalité de traitement. Demain, l'Etat économisera sur l'éducation de nos enfants sans qu'aucun citoyen n'ait pu en dire quelque chose. Et, bien au-delà de cette question financière, les rythmes scolaires ne pourront plus être un levier pour questionner plus profondément la temporalité de notre société : alternance entre les périodes scolaires et les vacances, rythme d'une vie familiale, chronobiologie... c'est pourquoi il ne s'agit pas que d'une question locale, mais bien plus : celle d'une société toute entière !

Nous avons toujours suivi la majorité municipale sur ce dossier, c'est-à-dire l'instauration de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) non payantes pour tous les élèves des écoles primaires de Chenôve. Sans doute sans en avoir réellement le choix, notre commune devra s'interroger sur la réforme de cette réforme... Avant toute décision, notre groupe souhaite que les enseignants, les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes soient questionnés pour faire un état des lieux. Quels effets positifs (comme la découverte d'activités sportives et culturelles), quels effets négatifs (comme la semaine à 5 jours, la fatigue des élèves) ? Ainsi, nous pourrions ensemble, avec les objectifs d'apprentissage et de découverte des élèves, trouver les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'un projet d'éducation concerté et de qualité. Quoiqu'il en soit, la poursuite ou non des rythmes scolaires ne devra pas se réduire à une question d'argent : l'éducation (petite enfance, primaire) doit demeurer un socle solide pour l'avenir de nos enfants.

Caroline CARLIER
Présidente du groupe

« Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

pourquoi cette urgence ?

Lors de sa dernière conférence de presse, Jean Michel Blanquer, nouveau Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires. Alors que partout se termine l'évaluation de deux années de fonctionnement, Macron applique une des promesses de sa campagne : rendre leur liberté aux Communes : elles pourront, si elles le veulent, réinstaurer la semaine de quatre jours dans leurs écoles. Ou garder le rythme de 4 jours et demi. Et les maires de se reprendre la tête !

Macron fait fi des évaluations mises en place, des arguments scientifiques, pédagogiques, politiques qui ont justifié cette réforme et de la difficulté à convaincre de son bien-fondé les mairies, les enseignants, les parents. Il veut aller très vite. Quitte à sauter l'étape de concertation.

Sa précipitation et le manque de concertation nous laissent douter de la noblesse de ses motivations et nous rendent circonspects. La question n'est pas de continuer ou d'arrêter, mais de savoir si, derrière cette apparente liberté donnée aux communes, l'État ne veut pas couper les quelques aides financières.

Certes, les communes qui, rencontrant des difficultés financières avaient appelé à la désobéissance civile, se félicitent. Le démontage sera facile !

Pour d'autres, changer une organisation n'est jamais simple ; elles choisiront la stabilité et continueront pour la rentrée 2017.

Les Associations de Communes et de Maires demandent une concertation respectueuse des élus sur les effets de leur choix

Elles souhaitent réfléchir sur les impacts financiers pour leurs adhérents et s'interrogent sur l'avenir du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires. Car avant la question éducative, l'organisation des rythmes scolaires semble plus que jamais suspendue à des questions budgétaires.

même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

Si elles considèrent le retour à la semaine de 4 jours comme "une souplesse bienvenue", elles veilleront au maintien de l'aide financière. Rappelons que ce Fonds de soutien est très largement insuffisant au regard du reste à charge pour les collectivités, estimé à 70 % soit 161 € par enfant et par an

Et pour les écoles de Chenôve ?

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont été mises en place pour répondre à la loi et parce que car nous croyons en leur intérêt.

Pour notre équipe, il est évident que la journée scolaire, alourdie par les devoirs à la maison, est trop longue et fatigante et que le temps hors de l'école est trop laissé aux solutions individuelles : tout cela est inégalitaire !

Or dans la réforme Peillon-Hamon, la finalité républicaine de l'école était clairement affichée : formation à la citoyenneté, à la solidarité, à travers un enseignement moral et laïc.

Les NAP et leur gratuité, c'est notre pierre apportée d'urgence à la question pédagogique chargée de reconstruire l'école en décrétant que tous les enfants sont capables d'acquérir une culture citoyenne commune et que toute forme de compétition libérale scolaire y est interdite.

Alors, demandons au Ministre du temps, de la concertation avant de tout chambouler dans la précipitation.

Martino AMODEO
Président du groupe
des élus communistes et républicains

CHENÔVE : VILLE SOLIDAIRE ET PARTICIPATIVE !

Après un long processus électoral débuté en 2016, le peuple français a confié pour 5 ans la présidence de notre République à Monsieur Emmanuel Macron.

Nous, élus de la majorité municipale de Chenôve, adressons un sincère salut républicain au nouveau Président de la République, ainsi que nos vœux de réussite pour la France.

Pour autant, nous sommes et resterons des élus municipaux fidèles à leur mandat ce qui impose : lucidité et vigilance.

Nous sommes donc en devoir d'annoncer clairement les principales mesures gouvernementales qui impacteront notre quotidien pour ordonner le débat démocratique local que nécessitera chacun de ces changements.

Six questions se poseront rapidement et nécessiteront notre vigilance collective.

- L'annonce de la suppression de 70 000 fonctionnaires territoriaux sur 5 ans que l'Etat entend mettre en œuvre dans le cadre « d'un pacte de confiance » avec les collectivités à l'occasion d'une « conférence nationale des territoires » qui se tiendrait tous les 6 mois.

Vos élus de la majorité y participeront pour vous défendre !

- La réduction des dépenses de fonctionnement des collectivités de 10 milliards d'euros, affirmant une poursuite des baisses effectuées sous les quinquennats Sarkozy et Hollande.

Emmanuel Macron indique vouloir poursuivre et accentuer cette tendance en parlant de « baisse participative ».

Nous vous représenterons et nous nous opposerons pour vous défendre !

- Exonération de 80 % des contribuables locaux de la taxe d'habitation présentée comme un dégrèvement qui serait compensé par d'autres impôts avec le risque de perte d'autonomie fiscale de notre ville.

Précisons que le renouvellement urbain ne peut se réaliser que grâce à des fonds d'Etat, même si la ville contribue aux investissements.

Nous vous expliquerons et vous déciderez !

- Elargissement des horaires d'ouvertures des services publics locaux ; à charge pour les collectivités locales qui disposeront de moyens plus réduits, de mettre en œuvre des négociations avec le personnel, collectivité par collectivité.

Nous serons transparents et vous participerez !

- Fusion du Département de la Côte d'Or avec la Métropole sur le territoire de celle-ci, ce qui induira un changement profond de notre architecture institutionnelle locale.

Nous éclairerons les enjeux et vous déciderez !

- Remise en cause de la réforme des rythmes scolaires au bon vouloir des communes, l'aide d'Etat étant maintenue jusqu'en janvier 2019 ... (à Chenôve, les NAP sont gratuites pour les familles)

Nous maintiendrons le dispositif actuel pour l'année 2017-2018 et nous vous consulterons pour l'année suivante !

Notre premier devoir était de vous informer : c'est fait !

Notre second devoir sera de vous défendre : nous sommes en action !

Notre troisième devoir sera de vous associer : nous le ferons !

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été en vous assurant que vous pouvez compter sur nous et que nous compterons sur vous pour faire de notre ville un espace républicain toujours plus souriant et solidaire face aux adversités.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

UN "FLASH'OBS" SUR LE MAIL !

Vendredi 2 juin, alors que Thomas Pesquet revenait tranquillement sur Terre, les habitants du Mail ont pu profiter pendant 2h d'une observation du soleil en toute sécurité grâce à des télescopes équipés des filtres adaptés.

Chanceux, parents et enfants ont même pu voir en direct des tâches solaires !

Une séance animée par la Société Astronomique de Bourgogne (SAB), que la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir à nouveau mercredi 21 juin pour une après-midi d'immersion dans les étoiles et les planètes du système solaire. Une belle occasion pour découvrir le tout nouveau planétarium numérique de la SAB : un outil ludique et innovant, permettant de simuler le ciel étoilé de façon très spectaculaire et réaliste.

Prochain rendez-vous : mercredi 27 septembre

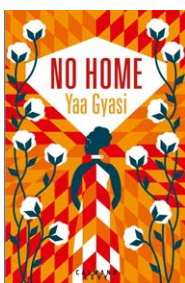


EXPOSITION



Du 5 au 30 septembre, une exposition d'œuvres inter-générationnelles est proposée à la bibliothèque François Mitterrand. En effet, le CCAS de Chenôve et la maison des aînés, proposent un atelier peinture aux usagers du centre social, à nos aînés et à tous les cheneveliers désireux de s'inscrire dans cette démarche. Durant les vacances scolaires, les plus jeunes sont invités à rejoindre l'atelier.

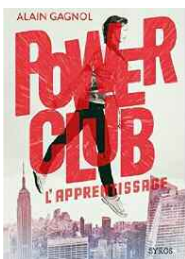
COUPS DE CŒUR



NO HOME ROMAN ADULTE

YAA GYASI
Calmann Levy

Deux sœurs à la destinée bouleversante. Trois siècles d'histoire. Navigant brillamment entre Afrique et Amérique, Yaa Gyasi écrit le destin d'une famille à l'arbre généalogique brisé par la cruauté des hommes. Un voyage dans le temps inoubliable.



POWER CLUB, 01 : L'APPRENTISSAGE ROMAN ADO

ALAIN GAGNOL
Sytos

En 2038, une technologie révolutionnaire permet de transformer des ados ordinaires - mais issus de familles très riches - en super-héros, en leur inoculant des "boosters".

Pour ses 16 ans, les parents d'Anna lui offrent la possibilité de devenir une super-héroïne et de faire partie du Power Club !

Un roman incroyablement prenant, mais aussi une analyse sans pitié du monde de la célébrité et de ses dérives...



SULLY

CLINT EASTWOOD
DVD

L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson



LES DEUX VIES DE BAUDOIN BD

FABIEN TOULMÉ
Delcourt

Baudouin est un trentenaire solitaire, enfermé dans un quotidien monotone. Son frère, Luc, est à l'inverse un esprit libre, voyageur et séducteur. Un récit touchant sur les liens familiaux et sur le thème universel de la réalisation personnelle.



DANSE PETITE LUNE JEUNESSE

KOUAM TAWA
Rue du monde

A partir de 8 ans. Il y a longtemps, très longtemps, Petite Lune était la plus grande, la plus merveilleuse danseuse de tous les temps...

Un texte d'une grande poésie, des illustrations joyeuses et colorées : un très beau livre plein de douceur et de nostalgie qui ravira les lecteurs de tout âge...

JUMELAGE

La fête de la rue

Plus qu'une tradition, la fête de la Rue à Limburgerhof, ville allemande jumelée avec Chenôve, est devenue au fil des années un événement incontournable. Le 1^{er} et 2 septembre, cette manifestation populaire soufflera ses 43 bougies.

SPORTS

Raid Bombis



Les 27 et 28 août, l'ADOC Chenôve organise le Raid Bombis.

Au départ de Gergueil, ce raid de course d'orientation propose différents parcours VTT et pédestres.

Cette compétition comptant pour les championnats de France est également ouverte aux débutants, randonneurs et traileurs.

Une bonne occasion de découvrir notre belle région et terminer le week-end en toute convivialité autour d'un repas chaud offert à tous les concurrents !

Inscriptions jusqu'au 12 août 2017
Renseignements sur adoc-chenove.org

L'ADOC ■ 06 60 68 35 99
raid.bombis@gmail.com

JUILLET

1 SAMEDI • **BONB'HIPHOP**
A PARTIR DE 15H • ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE

3 LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

6 JEUDI • **HOMMAGE AUX SINISTRÉS DES BOMBARDEMENTS DES 6 JUILLET ET 11 AOÛT ET DU MITRAILLAGE DU TACOT LE 4 SEPTEMBRE 1944**
18H30 • MONUMENT DES SINISTRÉS

6 JEUDI • **CINÉMA EN PLEIN AIR**
22H30 • ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE

13 JEUDI • **FEU D'ARTIFICE**
22H30 • RUE DU GÉNÉRAL GIRAUD

14 VENDREDI • **FÊTE NATIONALE**
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

AOÛT

21 LUNDI • **COLLECTE DE SANG**
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

SEPTEMBRE

8 VENDREDI • **FLAVIA COELHO**
20H • LE CÈDRE

10 DIMANCHE • **COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE CHENÔVE**
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

16&17 • **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
LE CÈDRE

21 JEUDI • **INAUGURATION/FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE**
ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE

22 AU 24 • **LA FÊTE DE LA PRESSÉE**
LE VIEUX BOURG ET LES PRESSOIRS

25 LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

27 MERCREDI • **UNE APRÈS-MIDI DANS LES ÉTOILES**
LA BIBLIOTHÈQUE

28 JEUDI • **LA RUE KETANOU+MON CÔTÉ PUNK+TÉLÉGRAM**
20H30 • LE CÈDRE

OCTOBRE

2 AU 8 • **SEMAINE BLEUE**
SALLE DES FÊTES / LE TREMLIN

3 MARDI • **MUSIC-HALL FOLLIZ**
19H • LE CÈDRE

10 MARDI • **SHIRLEY ET DINO**
20H • LE CÈDRE

14 SAMEDI • **LES 4 SAISONS DE VIVALDI**
20H • LE CÈDRE

16 LUNDI • **COLLECTE DE SANG**
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

17&18 • **LE CAUCHEMAR DU PRÉFET**
20H • ESCALE CHARCOT

28 SAMEDI • **KERY JAMES**
20H • LE CÈDRE



©Youri Lenquette



©Didier Paillassès



©Aurore Vinot

EXPO

19 JUIN > 1 JUILLET

EXPOSITION : **TED NOMAD**
BIBLIOTHÈQUE ET HALL DE CÈDRE

19 JUIN > 13 JUILLET

EXPOSITION : **MÉRIAME MEZGUELDI**
HALL DE CÈDRE

1 AOÛT > 2 SEPTEMBRE

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE : **LISBAO DE LEM**
BIBLIOTHÈQUE

5 > 30 SEPTEMBRE

EXPOSITION **DE L'ATELIER PEINTURE DU CCAS**
BIBLIOTHÈQUE

18 > 30 SEPTEMBRE

EXPOSITION : **MAKEDA PAR AURORE VINOT**
FESTIVAL 360 DEGRÉS
HALL DU CÈDRE

9 OCTOBRE > 22 NOVEMBRE

EXPOSITION : **ANNE FRANK, UNE HISTOIRE D'AUJOURD'HUI**
HALL DU CÈDRE



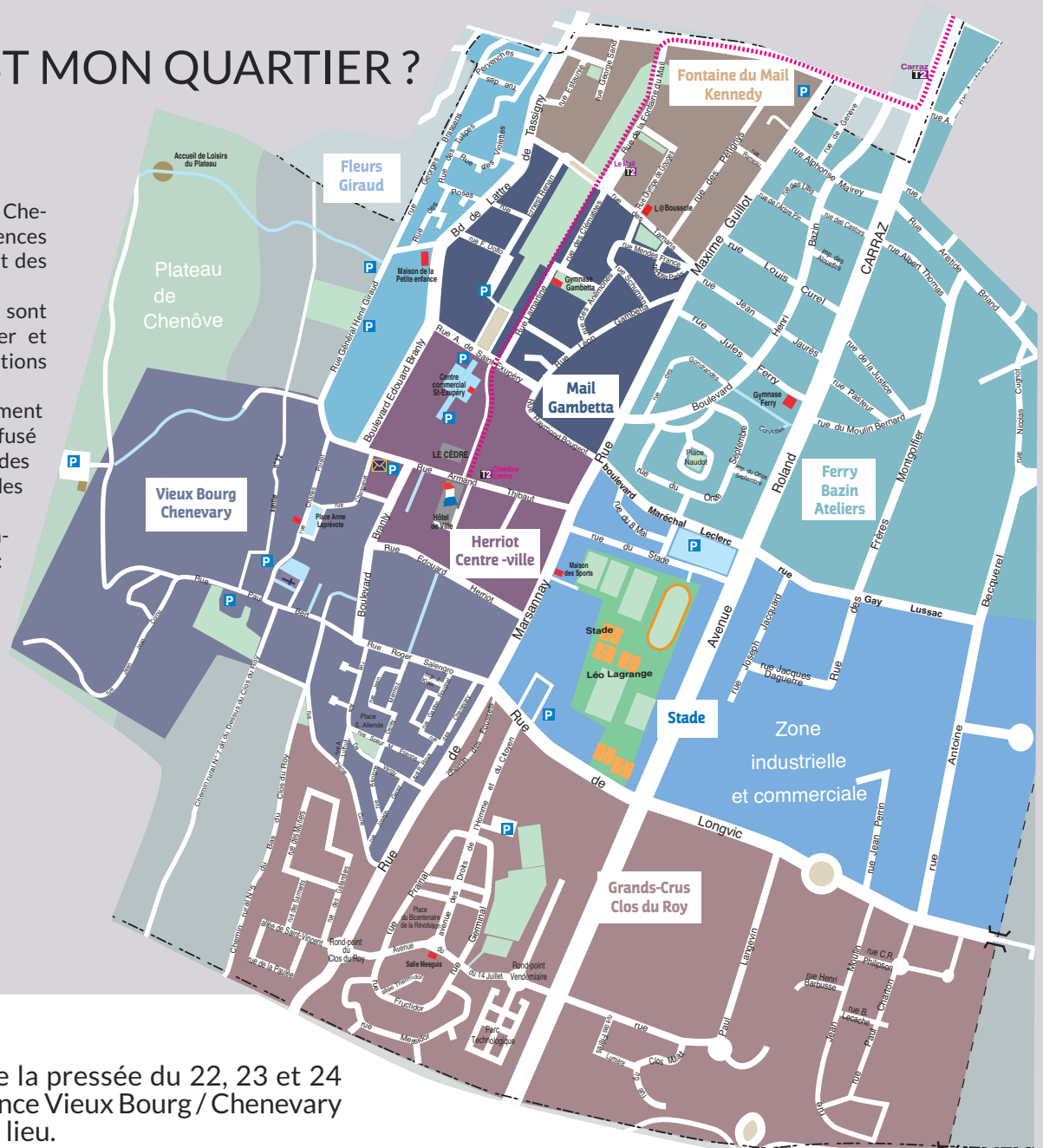
QUEL EST MON QUARTIER ?

Les samedis matin, les élus de Chenôve tiennent des permanences près de chez vous et réalisent des visites de quartier.

Ces moments de rencontre sont autant d'occasions d'échanger et d'évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur.

Pour vous informer, un document détaillant le parcours sera diffusé dans vos boîtes aux lettres et des affiches seront apposées dans les commerces du secteur.

Vous retrouverez les informations sur le site de la ville : www.ville-chenove.fr



**PERMANENCES
des élus
samedis
de 9h à 11h**

En raison de la Fête de la pressée du 22, 23 et 24 septembre, la permanence Vieux Bourg / Chenevary prévue le 23 n'aura pas lieu.

2 septembre Gymnase GAMBETTA
12, rue Lamartine
Quartier MAIL/GAMBETTA

16 septembre I@ Boussole
2, rue Olympe de Gouges
Quartier FONTAINE DU MAIL/KENNEDY

30 septembre Salle Mesguis
32, avenue du 14 juillet
Quartier CLOS DU ROY/GRANDS CRUS

14 octobre Maison de la petite enfance
1, rue Général Giraud
Quartier FLEURS/GIRAUD

21 octobre Gymnase Ferry
Rue Jules Ferry
Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS

28 octobre Gymnase GAMBETTA
12, rue Lamartine
Quartier MAIL/GAMBETTA

A l'occasion de la Journée Métropolitaine en direction des élus organisée par Dijon Métropole, la visite du quartier Herriot/Centre-Ville prévue ce jour-là doit être décalée au 7 octobre.

QUARTIERS HERRIOT / CENTRE-VILLE ET STADE

Samedi 7 octobre 2017
de 9h30 à 12h



- 1 - 9h30 : départ parking de l'immeuble Ader
- 2 - 9h50 : parking de la Poste
- 3 - 10h20 : parking de la résidence Les Mazières
- 4 - 10h50 : parking impasse Prosper Gallois
- 5 - 11h15 : parking rue Raymond Bougeot
- 6 - 11h35 : place Limburgerhof
- 7 - 12h : arrivée Maison des Sports



SAISON
#4

KERY JAMES

PIERRE-EMMANUEL
BARRÉ

TRUST

BRUNO
SALOMONE

FRANCOIS
MOREL

JARRY

LES SEA GIRLS

MARCUS MILLER

LE P'TIT MONDE
DE RENAUD

THE PUPPINI
SISTERS

OLDELAF

**17 /
18**

PREMIER CONCERT

**FLAVIA
COELHO**

ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

**VENDREDI 8 SEPTEMBRE
20H LE CÈDRE CHENÔVE**

RETRAIT DES BILLETS AVANT OU LE SOIR DU SPECTACLE